



# **ETUDE DE PROJET ECO-CONCEPTION** pour tout bénéficiaire d'un concours financier de l'ADEME

## **CAHIER DES CHARGES**

---

Guides et cahiers techniques

---

Version du 21/12/2010



## SOMMAIRE

Préambule : L'aide à la décision de l'ADEME .....	3
CAHIER DES CHARGES D'UNE ETUDE DE PROJET ECO-CONCEPTION.....	4
INTRODUCTION.....	4
Les principes fondamentaux.....	4
Les bénéfices de la démarche d'éco-conception.....	5
OBJECTIFS DE LA PRESTATION ET RESULTATS ATTENDUS.....	5
DESCRIPTION DE LA PRESTATION .....	6
Analyser le contexte et définir ses objectifs.....	6
Mobiliser en interne : former, informer, manager, organiser.....	7
Identifier les pistes de progrès environnemental pertinentes et prioritaires .....	8
Imaginer des solutions, générer des idées créatives et innovantes.....	9
Réaliser et développer le produit.....	10
Communiquer et capitaliser .....	10
MODALITES DE REALISATION DE LA PRESTATION.....	11
Avant la prestation .....	12
Pendant la prestation.....	12
Après la prestation.....	13
FICHE DE SYNTHESE à compléter sur <a href="http://www.diagademe.fr">www.diagademe.fr</a> .....	14

Le système à la décision en matière d'éco-conception s'articule autour de 3 niveaux :

- le pré-diagnostic : étude pour aider l'entreprise à identifier l'opportunité d'initier un projet d'éco-conception, à le cadrer voire à identifier les premières préconisations d'amélioration environnementale sur un ou plusieurs de ses produits ;
- diagnostic : étude pour accompagner l'entreprise dans une première expérimentation de l'amélioration de la performance environnementale d'un ou plusieurs de ses produits ;
- étude de projet : étude pour accompagner l'entreprise dans sa stratégie globale d'amélioration de la performance environnementale de ses produits et d'éco-innovation.

En application de la délibération n°09-5-4 du conseil d'administration de l'ADEME, les modalités d'aide à la décision se structurent dorénavant autour de trois niveaux complémentaires correspondant à différents niveaux d'accompagnement :

Catégorie de prestation	Plafond de l'assiette ADEME	Taux d'aide ADEME maximum (% du montant de l'assiette)	Bonification	
			Moyenne entreprise	Petite entreprise
<b>Pré-diagnostic</b>	5 000 euros	50 %	+ 10%	+ 20%
<b>Diagnostic</b>	50 000 euros	50 %	+ 10%	+ 20%
<b>Etude de projet</b>	100 000 euros	50 %	+ 10%	+ 20%

## **Préambule :** **L'aide à la décision de l'ADEME**

L'ADEME souhaite contribuer, avec ses partenaires institutionnels et techniques, à promouvoir la diffusion des bonnes pratiques sur les thématiques énergie et environnement. Pour cela, son dispositif de soutien aux études **d'aide à la décision** (pré-diagnostics, diagnostics, étude de projets) est ouvert aux entreprises, aux collectivités et plus généralement à tous les bénéficiaires intervenant tant dans le champ concurrentiel que non concurrentiel, à l'exclusion des particuliers.

Dans le cadre de son **dispositif d'aide à la décision**, l'ADEME **soutient financièrement certaines études avec un objectif de qualité et d'efficacité** pour le bénéficiaire.

### **Les Cahiers des Charges de l'ADEME**

Les cahiers des charges de l'ADEME définissent **le contenu des études que l'ADEME peut soutenir**. Le présent cahier des charges définit et encadre les prestations qui entrent dans le champ de l'étude de projet éco-conception de l'ADEME. Cette étude est conduite par une société de conseils (ou un groupement de société de conseils) ci-après dénommée « le prestataire conseil », pour une entreprise ci-après dénommée « l'entreprise ». Cette étude a pour objectif de donner les éléments d'information nécessaire à l'entreprise afin qu'elle améliore les impacts environnementaux de son produit et qu'elle s'approprie la démarche d'éco-conception.

### **Le suivi de l'ADEME**

L'ADEME assure un conseil sur la démarche et un suivi de la prestation.

Pour ce faire, l'aide de l'ADEME implique une transmission des résultats de l'étude. Cette transmission d'information se fera par l'utilisation du portail Internet **DIAGADEME** ([www.diagademe.fr](http://www.diagademe.fr)) comprenant :

- Le rapport final d'étude
- Une fiche de synthèse complétée (figurant en annexe du présent cahier des charges).

Dans **DIAGADEME** :

1. **le prestataire conseil** saisit les informations sur le résultat de l'étude
2. **le bénéficiaire de l'aide** de l'ADEME (maître d'ouvrage ici l'entreprise) saisit son bilan de satisfaction sur la prestation.

**Compléter **DIAGADEME** est obligatoire et conditionne le paiement final de la subvention par l'ADEME au bénéficiaire.**

La confidentialité de ces informations est garantie par l'utilisation des codes d'accès strictement personnels. Les informations ne sont accessibles que par l'ADEME, le prestataire conseil et l'entreprise, bénéficiaire du soutien de l'ADEME.

### **CONTRÔLE**

L'étude de projet, une fois réalisée pourra faire l'objet - ce n'est pas systématique - d'un contrôle approfondi. Dans le souci de tester un échantillonnage représentatif, les dossiers seront choisis de manière aléatoire. Eventuellement un contrôle sur site pourra être mené par un expert mandaté par l'ADEME afin de juger de la qualité de l'étude, de l'objectivité du rapport.

**Le présent document précise le contenu et les modalités de réalisation et de restitution de l'étude qui seront effectués par un intervenant extérieur au bénéficiaire de l'aide de l'ADEME.**

# CAHIER DES CHARGES D'UNE ETUDE DE PROJET ECO-CONCEPTION

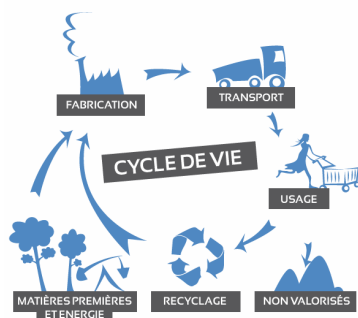
## INTRODUCTION

### Les principes fondamentaux

L'éco-conception est une démarche conduite par les entreprises qui vise à améliorer la performance environnementale des produits (bien ou service, voire bien qui pourrait devenir service) mis sur le marché. Elle permet de concevoir différemment les produits en prenant en compte leurs impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie. Grâce à ce nouveau regard porté sur les produits, cette démarche permet de générer de nouvelles idées et d'être créatif. Idées et inventions qui deviendront des innovations si elles trouvent leurs marchés.

Innover, c'est réussir le pari de lancer quelque chose de nouveau, viable économiquement sur le marché, une source d'énergie, une matière première, un produit ou un service, un mode d'organisation ou un procédé. L'innovation se distingue de l'invention ou de la découverte en ce sens qu'elle suppose un processus de mise en pratique, aboutissant à une utilisation effective. (Cité des sciences et de l'industrie). L'éco-innovation est une innovation qui réduit l'utilisation des ressources naturelles et les émissions de toutes substances nuisibles sur l'ensemble de son cycle de vie (Rapport méthodologique 2010 de l'observatoire de l'éco-innovation européen (EIO)).

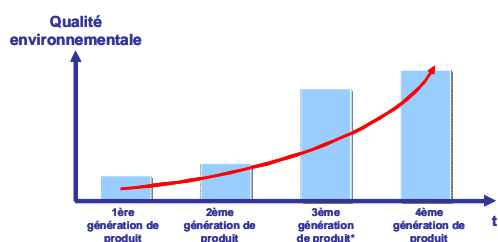
Pour engager une telle démarche, l'entreprise doit d'abord évaluer les impacts de son produits :



- à chacune des étapes de son **cycle de vie** : extraction ou production des matières premières et de l'énergie, fabrication, transport, utilisation, fin de vie : on parle d'approche multi-étape. On parlera ci-après de « chaîne de valeur » pour qualifier l'ensemble des acteurs qui interviennent sur ce cycle de vie ;
- sur les différents milieux de l'environnement : consommation d'énergie, de ressources, pollution de l'air, de l'eau, des sols, production de déchets, ... : on parle d'approche **multi-critère**.

Une fois qu'elle a pu identifier où les impacts sont les plus forts et où elle peut agir, l'entreprise peut alors engager une démarche de progrès et d'amélioration continue. L'intérêt de cette démarche cycle de vie et multi-critère est de pouvoir **éviter ou arbitrer les transferts de pollution** d'une étape du cycle de vie à une autre ou d'un milieu à un autre.

La démarche d'éco-conception fait l'objet d'une norme de bonne pratique : **XP ISO/TR 14062 - Management environnemental – Intégration des aspects environnementaux dans la conception et le développement de produit (janvier 2003)**.



L'amélioration du produit peut être incrémentale ou conduire à une rupture technologique. Dans le schéma ci-joint, le saut technologique est atteint à la 3<sup>ème</sup> génération de produit.

L'étude de projet éco-conception financée par l'ADEME a pour objectif de bien identifier les besoins du marché et de favoriser l'utilisation des outils de l'innovation pour atteindre plus rapidement des sauts technologiques ou des innovations produits, services, organisationnelles ou procédés favorables à l'environnement. L'objectif de l'agence est de créer une économie moins intensive en matière première et en énergie et générant moins d'impacts sur les milieux. Il s'agit donc de s'appuyer sur l'innovation pour favoriser l'éco-conception ou inversement de s'appuyer sur l'éco-conception pour favoriser l'innovation dans l'entreprise.

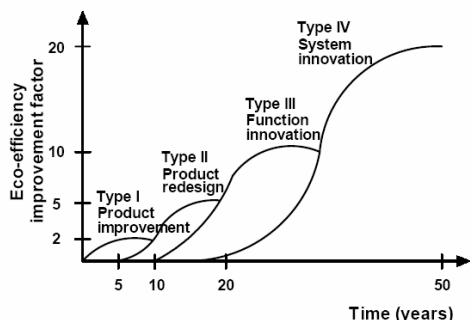


Figure 1.3 Four types of ecodesign (Rathenau Institute 1996)

Les chercheurs définissent 4 niveaux d'éco-conception à éco-efficacité croissante. Le premier niveau consiste à améliorer l'impact environnemental d'un produit en travaillant sur ses composants. Le deuxième niveau vise à reconcevoir l'architecture d'un produit afin de limiter son impact sur l'environnement. Le troisième vise à développer des produits innovants pour remplir une fonction ou un besoin en s'appuyant sur de nouveaux concepts ou de nouvelles technologies plus respectueuses de l'environnement.

Enfin, le quatrième niveau vise à proposer de nouvelles organisations ou de nouveaux systèmes avec pour objectif de réduire d'un facteur 20 l'impact de l'activité économique sur l'environnement. Ce quatrième niveau nécessite un changement collectif important au niveau d'une chaîne de valeur ou même au niveau des modèles économiques. Il peut s'agir par exemple de passer de l'offre de produits à l'offre de service, on parle alors d'économie de la fonctionnalité. Il peut s'agir de passer d'une chaîne de valeur « linéaires » à des modes de production et à une chaîne de valeur plus circulaires et proches des mécanismes de la nature (on parle d'économie circulaire) ou encore de proposer un mode d'organisation ou de consommation permettant d'intensifier l'usage des produits.

## Les bénéfices de la démarche d'éco-conception

L'éco-conception permet de :

- être créatif et inventif voire innover,
- améliorer la performance environnementale des produits mis sur le marché,
- développer les ventes, le chiffre d'affaire ou les parts de marché,
- améliorer la notoriété et l'image de l'entreprise,
- faire des économies et réduire les coûts,
- repenser le développement des produits et se différencier de la concurrence,
- développer des produits ou services innovants,
- anticiper la réglementation, minimiser les risques et avoir une longueur d'avance,
- faire adhérer les salariés à un projet d'entreprise nouveau,
- faciliter l'accès aux capitaux grâce à une bonne notation extra – financière.

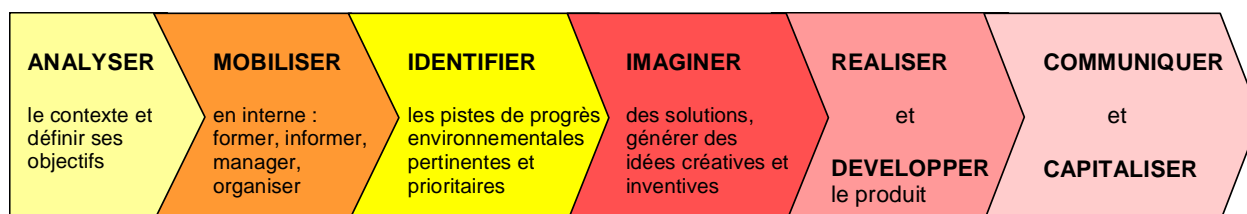
## OBJECTIFS DE LA PRESTATION ET RESULTATS ATTENDUS

	OBJECTIFS	RESULTATS
Etude de projet éco-conception	Accompagner l'entreprise dans sa stratégie globale d'amélioration de la performance environnementale de ses produits	Réduire de façon significative l'impact du ou des produit(s) (bien ou service, voire bien qui pourrait devenir service) sur l'environnement grâce à une innovation organisationnelle, technique, marché, ...

## DESCRIPTION DE LA PRESTATION

La démarche d'éco-conception est présentée ci-dessous en 6 étapes selon une séquence logique mais pas nécessairement chronologique. Dans la réalité, il existe une certaine perméabilité et des allers-retours entre les différentes étapes. Certaines activités telle que le management sont transversales et certains outils clés de l'éco-conception comme l'évaluation environnementale du produit peuvent être utilisés à différentes étapes (pour identifier des pistes de progrès, comparer des solutions ou communiquer).

Le cahier des charges précise les actions qui relèvent de l'entreprise et celles qui relèvent du prestataire conseil. L'ADEME ne soutient pas l'étape Réaliser et Développer le produit.



Le cœur de la prestation est l'identification de pistes de progrès environnementales et l'imagination des solutions. L'aide à l'innovation, à la définition de la stratégie marketing de l'entreprise ou à la communication environnementale vient en appui de la brique centrale qu'est l'identification des pistes de progrès environnemental sur le produit. Si l'entreprise a déjà engagé une ou plusieurs étapes, la prestation pourra ne concerner que les étapes complémentaires. Ainsi, le présent cahier des charges peut-il permettre une validation des acquis de l'entreprise pour adapter la prestation au besoin de l'entreprise.

### Analyser le contexte et définir ses objectifs

#### Analyser le contexte et définir ses objectifs

Il s'agit d'analyser le contexte de l'entreprise pour définir sa problématique et ses objectifs en matière d'amélioration environnementale des produits et de mise en place d'une démarche d'éco-conception (management environnemental, approche produit). L'ISO 14062 peut être une norme utile pour cette phase car elle définit les enjeux et le rôle de chacun dans une démarche d'éco-conception. Cette étape comprendra :

- une analyse externe pour déterminer les menaces et opportunités à mettre sur le marché un produit (bien ou service, voire bien qui pourrait devenir service) plus respectueux de l'environnement : analyse de la sensibilité du marché à l'environnement, attentes clients, contexte réglementaire et concurrentiel, identification des types de déclarations environnementales utilisées dans le secteur concerné (écolabel, autodéclaration, écoprofil, affichage, ...) et des arguments publicitaires utilisant l'environnement (voir par exemple l'étude ARPP), mutations de la société à anticiper, maturité de la chaîne de valeur sur les questions environnementales, attentes et exigences environnementales des différentes parties prenantes...
- une analyse interne pour déterminer les forces et faiblesses de l'entreprise pour engager une démarche d'éco-conception : position de l'entreprise dans la chaîne de valeur et capacité à agir sur la modification du produit, renouvellement possible d'une gamme ou re-conception en cours ou à venir d'un produit, potentiel d'innovation, santé financière, compétences nécessaires et disponibles (BE, design, R&D ou marketing, ...), intérêt de la direction pour le sujet, processus de conception (durée, nombres de personnes, ...), obstacles tels que de récents investissements lourds ou d'autres chantiers prioritaires, ...

**Analyser le  
contexte et  
définir ses  
objectifs  
(suite)**

L'entreprise s'attache à :

- fournir tous les éléments permettant l'analyse interne et externe ;
- définir les objectifs de l'entreprise voire une politique d'entreprise en terme d'amélioration environnementale des produits ;
- choisir le produit ou la gamme de produit sur laquelle travailler : produit phare de l'entreprise, produit sur lequel elle a un problème, produit sur lequel elle a déjà identifié des alternatives meilleures pour l'environnement, produit destiné à un marché sensible à l'environnement (export, achat public eco-responsable, ...) ;
- déterminer les marges d'innovation et le degré de remise en cause du produit acceptable par l'entreprise, ... ;
- évaluer les ressources disponibles et mobilisables pour conduire la démarche (temps, budget, personnes, ...) ;
- évaluer les besoins (expertise, formations, ...).

Cette étape nécessite un engagement fort de la direction.

Le prestataire conseil s'attache à :

- établir une synthèse de l'analyse interne et externe (type matrice EMOFF – Etude des Menaces, Opportunités, Forces, Faiblesse - ou SWOT en anglais - Strengths, Weaknesses, Opportunities, and Threats -) et éventuellement donner des informations plus détaillées sur certains marchés dont il connaît la sensibilité environnementale.
- synthétiser la problématique en définissant la question à résoudre (ou le défi à relever) ;
- synthétiser les objectifs chiffrés à atteindre qui permettent de dimensionner l'enjeu et de définir le succès de la démarche ;
- synthétiser les critères de décision qui permettront de classer, sélectionner et arbitrer entre les différentes solutions imaginées.

A cette étape, l'ADEME ne financera pas le déroulement complet de la démarche marketing mais uniquement la démarche marketing permettant de capter les signaux environnementaux.

Cette première étape qui vise à comprendre les éléments déterminants du marché et du contexte est importante car elle permet d'une part d'élaborer un argumentaire pour convaincre les collaborateurs en interne et d'autre part, le moment venu, de faciliter les prises de décision et l'arbitrage entre différentes solutions de conception (en s'appuyant sur les critères de décision définis ci-dessus).

**Mobiliser en interne : former, informer, manager, organiser**

Cette étape relève essentiellement de l'implication de l'entreprise. Les facteurs de réussite pour l'intégration de la démarche dans l'entreprise sont essentiellement liés au management et au pilotage du projet.

L'entreprise s'attache à :

- constituer une équipe projet transversale ;
- mettre en place un processus d'apprentissage collectif et accepter la progressivité de la démarche ;

<p><b>Mobiliser en interne : former, informer, manager, organiser</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'intégrer la démarche dans le processus de conception et d'innovation existant. L'intégration de l'environnement ne va pas bouleverser le processus de développement produit existant même si dans certains cas, il peut aider à mieux le formaliser ;</li> <li>- s'appuyer sur sa chaîne de valeur (ce qui nécessitera probablement de la ré-interroger ou de l'appréhender différemment) ;</li> <li>- si besoin, de trouver la méthode et les outils les mieux adaptés à l'entreprise.</li> </ul> <p>Le prestataire conseil s'attache à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aider l'entreprise à construire son argumentation interne, à convaincre et à entraîner l'adhésion ;</li> <li>- informer les acteurs concernés de l'entreprise sur les principaux tenants de l'éco-conception et du management environnementale, approche produit ;</li> <li>- permettre l'acquisition de la compétence « éco-conception » à une personne ressource identifiée dans l'entreprise ;</li> <li>- éventuellement former une ou plusieurs personnes de l'entreprise ;</li> <li>- présenter les différents outils d'éco-conception existants et étudier le besoin de l'entreprise en terme d'outils et méthodes pour pérenniser l'intégration de la démarche. Il pourra le cas échéant adapter un outil ou une méthode existante pour faciliter l'intégration de la démarche dans l'entreprise (principe du cheval de Troie méthodologique).</li> </ul> <p>Pour les entreprises ayant déjà mis en place un Système de Management Environnemental (ISO 14001 ou EMAS), la prestation peut également inclure l'étude nécessaire pour étendre le périmètre du système à la conception.</p>
---	---

### Identifier les pistes de progrès environnemental pertinentes et prioritaires

	<p><b>Cette étape est le cœur de la prestation et est très spécifique à la démarche d'éco-conception.</b> Elle nécessite de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser une analyse du cycle de vie du produit conformément aux normes ISO 14040 et 14044,</li> <li>- proposer des préconisations d'amélioration environnementale du produit pertinentes et prioritaires (en s'appuyant sur les directions d'éco-conception) ;</li> </ul> <p>Pour ce faire, le prestataire conseil s'attache à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valider le produit (ou la gamme) sur lequel (laquelle) porte la démarche ;</li> <li>- Identifier les fonctionnalités et caractéristiques du produit ;</li> <li>- Décrire son cycle de vie et les procédés industriels mis en jeu, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la valorisation en fin de vie ;</li> <li>- Quantifier les impacts du produit sur l'environnement à chaque étape du cycle de vie en réalisant une Analyse du Cycle de Vie</li> </ul>
--	--



<p><b>Identifier les pistes de progrès environnemental pertinentes et prioritaires</b></p>	<p>(ACV) conforme à l'ISO 14040 et 14044. La réalisation de l'ACV pour les produits B to C devra être conforme au BP X 30-323. Le degré d'approfondissement de l'ACV sera fonction de la nature du produit : utilisation de bases de données génériques ou collecte de données propres au produit. ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les éléments des activités, produits ou services qui génèrent des impacts sur l'environnement significatifs ;</li> <li>- Proposer des préconisations d'amélioration environnementale du produit pertinentes et prioritaires. De nombreux outils qualitatifs listant les directions d'éco-conception peuvent faciliter l'identification de ces préconisations ou recommandations (Ecodesign pilot, roue de l'UNEP, ...)</li> <li>- Proposer des indicateurs de suivi des préconisations d'amélioration (tableau de bord). Ces indicateurs qui permettront de suivre la démarche dans le temps peuvent être de différents types : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ indicateurs d'impacts (effet de serre, eutrophisation, acidification, ecotoxicité, ...)</li> <li>▪ indicateurs de flux (consommation de ressources et d'énergie, rejets, masse de déchets, ...)</li> <li>▪ indicateurs de conception (masse totale du produit, nombre de pièces, masse des différentes pièces, masse de matière recyclé/vierge entrant dans le produit, temps de démontage pour aboutir à une séparation des matériaux, durée de vie, pourcentage de recyclabilité, bruit lors de l'utilisation, ...)</li> </ul> </li> </ul> <p>Ces indicateurs « produits » peuvent être complétés par des indicateurs de management (nombre de personnes formées, pourcentage des achats intégrant des critères environnementaux, ...).</p>
--	---

## Imaginer des solutions, générer des idées créatives et inventives

	<p>En s'appuyant sur les directions d'éco-conception proposées, il s'agit ici de chercher des solutions alternatives de conception préférentiellement par l'innovation. En effet, lorsqu'on intègre la dimension environnementale, de nouvelles contradictions peuvent émerger, par exemple, entre la nécessité de réduire les impacts du produit sur l'environnement et les exigences marketing ou entre des exigences techniques opposées (nécessité de diminuer la quantité de matière versus robustesse), ... Plutôt que de chercher un compromis, l'innovation peut permettre de dépasser la contradiction grâce notamment aux méthodes de résolution de problème.</p> <p>En étroite collaboration avec l'équipe projet de l'entreprise, le prestataire conseil utilisera les méthodes de créativité, d'innovation ou d'analyse de la valeur déjà existante dans l'entreprise ou en proposera de nouvelles pour stimuler le processus d'innovation de l'entreprise.</p> <p>Le prestataire conseil s'attache à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- créer les conditions favorables à la naissance d'idées et à la créativité. Il est intéressant dans cette phase de créativité d'ouvrir le groupe de travail à différents profils et différentes compétences pour multiplier les points de vue en interne et en externe ;</li> <li>- positionner les idées et / ou innovations par rapport aux objectifs et</li> </ul>
--	--

**Imaginer des solutions, générer des idées créatives et inventives**

critères de classement de l'entreprise (définis ci-dessus) afin de retenir les plus pertinentes ;

- mesurer les gains environnementaux des solutions retenues en s'appuyant sur les indicateurs retenus précédemment et éviter (ou arbitrer) les transferts de pollution d'une étape du cycle de vie à une autre ou d'un impact à un autre ;
- valider la pertinence et la faisabilité des améliorations proposées et estimer l'accessibilité de l'amélioration (faisabilité technique, économique, commerciale...);
- établir un plan d'action de mise en œuvre de ces solutions (délais, coûts, risques)
- proposer les bases vers l'innovation continue.

## Réaliser et développer le produit

**Réaliser et développer le produit**

*Cette étape n'est pas accompagnée dans le cadre de cette prestation. Il s'agit de toutes les étapes visant à développer le produit : test sur prototype, préséries, recherche de sous-traitance, d'approvisionnement, identification de partenaires, protection industrielle, homologation du produit, lancement commercial et industriel, fabrication du produit, distribution du produit, ...*

L'accompagnement pour valider les bénéfices environnementaux des différents choix technologiques (voire les offres des différents fournisseurs) pourra être financée (elle est décrite dans l'étape ci-dessus). L'accompagnement à la mise en œuvre des préconisations est décrit ci-dessous.

## Communiquer et capitaliser

Au cours de cette phase, le prestataire conseil s'attache à :

- en fonction du besoin de l'entreprise, l'aider à définir sa communication interne ;
- en fonction de la stratégie de l'entreprise en matière de communication externe auprès de ses clients, il peut l'aider à développer l'argumentaire de promotion environnementale de son produit pour qu'il soit conforme à la série ISO 14020. Il peut également valider un argumentaire publicitaire ou fournir les données pour l'affichage environnemental de ses produits.

**Attention :**

L'ADEME ne finance pas la réalisation d'ACV ou de revues critiques réalisées à des fins d'affichage environnemental ou de communication uniquement. Elle ne finance pas non plus les campagnes de communication de l'entreprise. Par ailleurs, **le financement de l'étude de projet par l'ADEME ne permet pas à l'entreprise d'utiliser ni le nom, ni le logo de l'ADEME pour toute communication, publicité ou promotion relative au produit ayant fait l'objet de la démarche d'éco-conception.**

## Communiquer et capitaliser

Il est souhaitable que l'entreprise intègre dans la prestation, un accompagnement à la mise en œuvre des préconisations (autrement appelé jalons d'appropriation). Il s'agit pour le prestataire conseil de revenir dans l'entreprise après 6 et/ou 12 mois pour assurer le suivi de la prestation et inciter ou aider l'entreprise à passer à l'action ou à pérenniser le plan d'action (2 ou 3 jours de prestation supplémentaire).

Dans le cadre de l'accompagnement à la mise en œuvre, le prestataire conseil s'attache à revenir dans l'entreprise pour :

- faire une enquête auprès des acteurs de l'entreprise afin d'identifier ce qui a bien marché, les difficultés rencontrées et proposer un plan d'action pour permettre à l'entreprise d'aller plus loin ;
- le cas échéant, faire le point sur le planning de réalisation, rechercher de l'information, réaliser des cahiers des charges de consultation ;
- en cas de besoin, réaliser une nouvelle évaluation environnementale pour valider certains choix.

La prestation ne peut pas être confondue avec des missions de maîtrise d'œuvre.

L'entreprise s'attache à :

- faire un retour qualitatif (voir la partie « accompagnement » de la fiche de synthèse DIAGADEME) au prestataire conseil et à l'ADEME sur le retour économique de la démarche : le temps passé sur le projet par l'entreprise, augmentation ou de diminution du nombre d'unités vendues, du prix de vente, des coûts fixes (R&D, formation de la force de vente, recherche des fournisseurs, ...), des coûts variables (coût des matières premières, ...), les modifications concernant les fonctionnalités du produit, l'argumentaire commercial de vente du produit.

L'entreprise s'attache à (en lien ou non avec le prestataire conseil) :

- réaliser la revue de produit,
- capitaliser les résultats du projet. La capitalisation est importante pour pérenniser et optimiser la démarche mise en œuvre. Or, il s'agit d'un point faible dans de nombreuses organisations. On peut donc capitaliser de façon légère : qui a travaillé sur quoi ? compétences utilisées ? quels outils utilisés ? et permettre une utilisation simple et rapide de cette information capitalisée. Il est également possible de partager cette capitalisation au-delà des frontières de l'entreprise (fournisseurs, clients, concurrents) pour faire progresser la chaîne de valeur. Cette phase relève de la responsabilité de l'entreprise.

## **MODALITES DE REALISATION DE LA PRESTATION**

Selon les cas, la prestation d'accompagnement pourra être réalisée :

- soit dans un cadre individuel (un prestataire conseil accompagne une entreprise)
- soit dans un cadre collectif (un (ou plusieurs) prestataire(s) conseils accompagne(nt) un groupe d'entreprises) animé par un tiers : outre des prestations de conseil individualisé, les opérations groupées peuvent également comprendre des formations collectives, des réunions d'échanges, des actions de communication ou d'élaboration d'outils...

## Avant la prestation

Le prestataire conseil (ou le groupement de prestataires conseils) remettra à l'entreprise une proposition détaillée et transparente comprenant les éléments suivants :

- **Le CV et les références des intervenants**

L'étude de projet éco-conception nécessite des compétences en matière d'évaluation environnementale des produits, d'innovation et de marketing voire de design. Il peut donc être nécessaire de faire appel à plusieurs sociétés de conseil pour réaliser la prestation.

- **Une proposition technique** définissant les caractéristiques du programme de travail respectant le présent cahier des charges (et le cas échéant le cahier de charge de consultation de l'entreprise) :

- sa durée (exemple : 12 mois) ;
- son volume (exemple : 20 jours d'accompagnement individualisés) ;
- ses modalités (exemple : visites sur site, utilisation d'un support méthodologique ou d'un outil spécifique (ACV, check list, ...), ...) ;
- les livrables prévus et leur forme.

- **Une offre financière** correspondant au coût de la prestation dans son ensemble, faisant apparaître la charge de travail, les coûts journaliers du (ou des) intervenant(s), les frais de déplacements et les éventuels frais annexes.

Le plus souvent, l'ADEME demande à l'entreprise de consulter plusieurs bureaux d'étude et de lui fournir les différentes propositions. Autant que faire ce peut, l'agence pourra apporter son regard critique sur ces différentes propositions.

## Pendant la prestation

- **Rôle du prestataire conseil**

Le prestataire conseil mettra en œuvre une démarche détaillée et transparente conforme au présent cahier des charges. Dans un souci de qualité, le prestataire conseil s'attache à respecter les règles suivantes :

- suivre une démarche rigoureuse explicitée et justifiée dans ses rapports d'études ;
- être exhaustif dans ses recommandations et fournir toutes les informations objectives nécessaires au maître d'ouvrage pour décider des suites à donner ;
- ne pas intervenir dans une entreprise vis-à-vis de laquelle il ne présenterait pas toute garantie d'objectivité, notamment sur des installations conçues, réalisées ou gérées pour l'essentiel par lui-même ;
- n'adjoindre aucune démarche commerciale concernant des biens ou services (ayant un lien avec les recommandations) au cours de son intervention.

- **Rôle de l'entreprise**

Pour le bon déroulement de la démarche, l'entreprise mettra en œuvre une démarche conforme au présent cahier des charges. Plus particulièrement, le chef d'entreprise (ou le responsable de projet ayant un rôle de pilotage et d'arbitrage) :

- mettra en place les moyens nécessaires : moyens humains (exemple : 1 jour par semaine pour l'animateur environnement) et moyens financiers (pour la mise en place du plan d'actions) ;

- suivra régulièrement l'avancement de la démarche (exemple : 2 heures par semaine) ;
- s'impliquera fortement aux étapes-clés (lancement du projet, définition des priorités, élaboration d'une politique environnementale...).

## Après la prestation

- **Restitution**

A l'issue de la mission, le prestataire conseil restitue clairement les résultats de la prestation à l'entreprise. Cette restitution doit permettre une appropriation complète des résultats par le maître d'ouvrage. **L'entreprise invitera l'ADEME à cette restitution.**

Cette restitution doit rendre compte du déroulement et du résultat des 6 étapes décrites ci - avant et notamment :

- la synthèse de l'analyse interne et externe, la problématique, les objectifs et les critères de décision du projet,
- le produit sélectionné, la description de son cycle de vie, les résultats de l'ACV, les préconisations,
- les indicateurs retenus pour suivre la démarche dans le temps,
- le processus de créativité et d'innovation mis en œuvre et les résultats obtenus,
- les supports de sensibilisation et de formation ainsi que l'argumentaire utilisé pour convaincre en interne,
- si pertinent, le benchmarking des outils nécessaires à l'entreprise pour pérenniser la démarche,
- les conseils concernant la communication interne sur la démarche et la communication externe sur le produit.

Après 6 ou 12 mois, suite à l'accompagnement à la mise en œuvre des préconisations :

- les bénéfices environnementaux obtenus
- un retour qualitatif (voir la partie « accompagnement » de la fiche de synthèse DIAGADEME) sur le retour économique de la démarche : le temps passé sur le projet par l'entreprise, augmentation ou de diminution du nombre d'unités vendues, du prix de vente, des coûts fixes (R&D, formation de la force de vente, recherche des fournisseurs, ...), des coûts variables (coût des matières premières, ...), les modifications concernant les fonctionnalités du produit, l'argumentaire commercial de vente du produit.

A l'issue de la mission, et comme indiqué dans le préambule du présent cahier des charges, le prestataire conseil transmet le résultat de l'étude par l'utilisation du portail Internet DIAGADEME ([www.diagademe.fr](http://www.diagademe.fr)) comprenant :

- Le rapport final d'étude
- Une fiche de synthèse complétée.

FICHE DE SYNTHÈSE à télécharger et à compléter sur  
[www.diagademe.fr](http://www.diagademe.fr)

## LES FICHES DE SYNTHÈSE DIAGADEME



**DIAGADEME**

Le portail des Aides à la Décision Energie-Environnement de l'ADEME

### Etude de projet Eco-conception

#### Onglet Bénéficiaire

<b>Raison Sociale</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Pays</b>	
<b>Téléphone</b>	<b>Fax</b>
<b>Adresse Email de communication avec DIAGADEME</b>	
<b>Correspondant de l'étude</b>	
<b>Nom et Prénom</b>	<b>Téléphone</b>

#### Bureau d'étude

<b>Raison Sociale</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Pays</b>	
<b>Téléphone</b>	<b>Fax</b>
<b>Contact pour l'étude</b>	
<b>Nom et Prénom</b>	<b>Téléphone</b>
<b>Email</b>	

## Onglet Rapport technique

**Veillez compléter sous DIAGADEME tous les champs ci-dessous et télécharger votre rapport complet.**

Nombre de jours pour réaliser la prestation :

### Téléchargement du rapport final de la prestation

Téléchargement du rapport final de la prestation (en version pdf de préférence ; 10 Mo max) :

Rapport(s) complémentaire(s) (en version pdf de préférence ; 10 Mo max) :

Nom du rapport complémentaire	Téléchargement fichier

### Informations générales

Informations générales sur le bénéficiaire de la prestation (présentation de la structure, du contexte, de la démarche, ...)

	0 à 9	10 à 49	50 à 249	250 à 499	500 ou plus
Effectif global (tous sites) de l'entreprise ou de la structure	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Effectif de l'établissement ou du site de la prestation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

### Caractéristiques de l'entreprise :

Secteur d'activité (code NAF) :

Chiffre d'affaire (en M Euros) :

### Contexte de l'entreprise :

PME (au sens des critères européens) Oui / Non

Marché de l'entreprise :

Type de marché		Caractéristique du marché du produit faisant l'objet de la prestation		Clients de l'entreprise pour le produit faisant l'objet de la prestation	
Marché local ou régional	<input type="checkbox"/>	Marché standardisé	<input type="checkbox"/>	Entreprises industrielles	<input type="checkbox"/>
Marché national	<input type="checkbox"/>	Marché évolutif et fortement marqué par l'innovation	<input type="checkbox"/>	Entreprises tertiaires	<input type="checkbox"/>
Marché européen	<input type="checkbox"/>			Entreprises agricoles	<input type="checkbox"/>
Marché international	<input type="checkbox"/>			Intermédiaires commerciaux à destination du particulier	<input type="checkbox"/>
				Intermédiaires commerciaux à destination des administrations et/ou collectivités	<input type="checkbox"/>
				Intermédiaires commerciaux à destination des entreprises	<input type="checkbox"/>
				Administrations et/ou collectivités	<input type="checkbox"/>
				Particuliers	<input type="checkbox"/>

### Déroulement de la prestation

Nombre de jours de formation et/ou d'information collective :

Nombre de personnes formées et/ou informées au cours de la prestation :

### Identification du produit ayant fait l'objet de la démarche d'éco-conception :

Bien de consommation courante et/ou produit de courte durée d'utilisation (< 1 an)	<input type="checkbox"/>
Emballage	<input type="checkbox"/>
Bien d'équipement (hors BTP) consommant matière, eau ou énergie pendant l'utilisation	<input type="checkbox"/>
Bien d'équipement (hors BTP) ne consommant ni matière, ni eau, ni énergie pendant l'utilisation	<input type="checkbox"/>
BTP	<input type="checkbox"/>
Produit intermédiaire	<input type="checkbox"/>
Service	<input type="checkbox"/>

### Part commerciale de ce produit par rapport au CA de l'entreprise :

< 20%     20%-40%     40%-60%     60%-80%     > 80%

### Vous estimez que ce produit est :

	Faible	Plutôt faible	Plutôt fort	Fort
Intensif en consommation de matières premières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intensif en impacts lors de la production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intensif en besoin de transport	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intensif en impacts lors de l'utilisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intensif en impacts lors de sa fin de vie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



### Motivation(s) initiale(s) de l'entreprise :

	Faible	Plutôt faible	Plutôt fort	Fort
Le respect de la réglementation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'anticipation d'une réglementation future	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les exigences ou attentes de vos clients / donneurs d'ordre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les pressions des autres parties prenantes (société civile, ONG, riverains, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le potentiel de différenciation d'un éco-produit par rapport à la concurrence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'implication des dirigeants ou la politique d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'image de marque et la culture d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La maîtrise des coûts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les aides publiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'évolution du secteur industriel en faveur de l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Situation initiale de l'entreprise par rapport à la gestion de l'environnement et de la qualité au sein de l'entreprise

Au moment où l'opération a commencé :

L'entreprise	
avait une politique environnementale officielle	<input type="checkbox"/>
avait mis en place un système de management de la qualité	<input type="checkbox"/>
avait mis en place un système de management de l'environnement	<input type="checkbox"/>
avait engagé des actions pour limiter l'impact de son site sur l'environnement (déchets, eaux, énergie, air, ...)	<input type="checkbox"/>
intégrait déjà des critères environnementaux ponctuels en conception	<input type="checkbox"/>
avait déjà réalisé une démarche d'éco-conception sur un autre produit	<input type="checkbox"/>
avait déjà intégré des critères environnementaux dans ses achats	<input type="checkbox"/>
incitait déjà ses fournisseurs réguliers à engager des démarches de progrès environnemental	<input type="checkbox"/>

Préciser pourquoi l'entreprise à initier une démarche d'éco-conception

### Situation initiale de l'entreprise par rapport à la gestion de la conception et de l'innovation :

Durée du processus de conception pour le produit faisant l'objet de la prestation :

0 - 3 mois       3 - 6 mois       6 - 12 mois       12 - 24 mois       > 24 mois

Nombre de personnes impliquées dans le processus de conception du produit :  
L'entreprise dispose d'une équipe de R & D Oui / Non  
Le produit faisant l'objet de la prestation bénéficie d'un fréquent renouvellement de conception Oui / Non  
L'entreprise utilise des outils de gestion de l'innovation (analyse fonctionnelle, analyse de la valeur, méthodes de créativité, TRIZ,...) Oui / Non

Si oui, lesquels ?

### **Participation et appropriation par la personne ressource :**

Coordonnées du référent ou personne ressource :  
Nom Prénom  
Tel : mail :  
Fonction :  
Le référent a-t-il été nommé par la direction ? 0 oui 0 non  
Si non, par qui a-t-il été nommé ?  
Nombre de jours passés par la personne ressource sur le projet :  
Degré d'apprentissage de la démarche d'éco-conception par la personne ressource à l'issue du projet :  
Fort  Plutôt Fort  Plutôt Faible  Faible

### **Participation et appropriation par les autres personnes impliquées :**

Nombre de personnes impliquées dans la démarche (hors personne ressource) :  
Fonctions de ses personnes :  
Degré apparent de sensibilisation des autres personnes (hors personne ressource) :  
Fort  Plutôt Fort  Plutôt Faible  Faible

## Onglet Recommandations

### Synthèse des résultats de la prestation :

La prestation a permis d'accompagner l'entreprise sur les étapes suivantes :

- Analyser le contexte et définir ses objectifs
- Mobiliser en interne
- Analyser le contexte et définir ses objectifs
- Mobiliser en interne : former, informer, manager, organiser
- Identifier les pistes de progrès environnemental pertinentes et prioritaires
- Imaginer des solutions, générer des idées créatives et inventives
- (Réaliser et développer le produit : étape non accompagnée par l'ADEME)
- Communiquer et capitaliser

### Indicateurs :

Des indicateurs d'impacts ont-ils été retenus pour décrire le profil environnemental du produit et assurer le suivi de la démarche ? Oui / Non

Si oui, lesquels ?	
Effet de serre ou Changement climatique (GWP100)	<input type="checkbox"/>
Destruction de la couche d'ozone	<input type="checkbox"/>
Acidification de l'air	<input type="checkbox"/>
Eutrophisation de l'eau	<input type="checkbox"/>
Epuisement des ressources naturelles	<input type="checkbox"/>
Toxicité humaine	<input type="checkbox"/>
Ecotoxicité aquatique	<input type="checkbox"/>

Autre(s) indicateur(s) d'impact :

Indicateur d'impact

Des indicateurs de flux ont-ils été retenus pour décrire le profil environnemental du produit et assurer le suivi de la démarche ? Oui / Non

Si oui, lesquels ?	
Production de déchets dangereux	<input type="checkbox"/>
Production de déchets banals	<input type="checkbox"/>
Consommation d'eau	<input type="checkbox"/>
Consommation d'énergie primaire	<input type="checkbox"/>
Consommation de matières premières	<input type="checkbox"/>

Autre(s) indicateur(s) de flux :

Indicateur de flux

Des indicateurs de conception ont-ils été retenus pour décrire le profil environnemental du produit et assurer le suivi de la démarche ? Oui / Non

**Si oui, lesquels ?**

Masse totale du produit	<input type="checkbox"/>
Nombre de pièces	<input type="checkbox"/>
Masse des différentes pièces	<input type="checkbox"/>
Masse de matière recyclé/vierge entrant dans le produit	<input type="checkbox"/>
Temps de démontage pour aboutir à une séparation des matériaux	<input type="checkbox"/>
Pourcentage de recyclabilité	<input type="checkbox"/>
Durée de vie	<input type="checkbox"/>
Bruit lors de l'utilisation	<input type="checkbox"/>

Autre(s) indicateur(s) de conception :

**Indicateur de conception**

Des indicateurs de management ont-ils été retenus pour et assurer le suivi de la démarche ? Oui / Non

**Si oui, lesquels ?**

Nombre de personnes formées	<input type="checkbox"/>
Pourcentage des achats intégrant des critères environnementaux	<input type="checkbox"/>

Autre(s) indicateur(s) de management :

**Indicateur de management**

**Outils :**

Quels outils d'éco-conception ont été utilisés ?		Précision
ACV conforme à l'ISO 14040 : 2006 et l'ISO 14044 : 2006	<input type="checkbox"/>	
Utilisation d'un logiciel d'ACV (préciser lequel)	<input type="checkbox"/>	
Normes ou référentiels	<input type="checkbox"/>	
Check list	<input type="checkbox"/>	
Guide sectoriel	<input type="checkbox"/>	

Autre(s) outils d'éco-conception :

Outils d'éco-conception		Précision

**Méthodes :**

Comment ont été identifiées les pistes d'amélioration ?		Précision
Créativité en groupe de travail	<input type="checkbox"/>	
Propositions de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	
Propositions du consultant	<input type="checkbox"/>	

Autre(s) méthode(s) d'identification des pistes d'amélioration

Méthodes	Précision

### Les préconisations pour agir

Actions proposées	Coût prévisionnel (k Euros)	Indicateur de facilité de mise en œuvre *

\* Doit être explicité dans cette colonne le degré de facilité de mise en œuvre : facile / moyen / plus complexe.

**Les préconisations retenues permettront de :**

	Production des matières premières	Fabrication	Distribution	Utilisation	Fin de vie	Logistique (transport entre les différentes étapes et emballage)
réduire la consommation d'énergie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
réduire la consommation de matière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
réduire la consommation d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
réduire la quantité de déchets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
réduire les émissions polluantes vers l'air, l'eau, les sols,...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Les préconisations retenues permettront également de :**

- Employer du recyclé ou un matériau issu des agro-ressources
  - Augmenter la durée de vie ou la réparabilité du produit
  - Augmenter le rapport entre l'efficacité ou les fonctionnalités du produit et ses impacts environnementaux
  - Améliorer la « valorisabilité » du produit en fin de vie (démontage, réutilisation pièces, recyclage matériaux, ...)
  - Autre
- Précisez :

Dans le cadre de son contrat d'objectif, l'ADEME s'est engagée à suivre la performance de ces programmes. Il s'agit par exemple d'estimer l'énergie économisée, les gaz à effet de serre évités et les déchets évités rapportés au coût du programme concerné.

En matière d'éco-conception, il s'agit d'estimer le nombre d'unités vendues sur une période donnée multiplié par un différentiel d'impact par rapport à la gamme précédente ou par rapport à une moyenne estimée du marché. Les données nécessaires à ce calcul sont les suivantes :

Le différentiel est-il fait par rapport à :

- Le produit ou la gamme précédente de l'entreprise (si les fonctions sont similaires)
- le produit leader du marché
- une moyenne estimée du marché
- autre, préciser :

**Indicateurs**

**Méthode de calcul**

**Chiffre**

- P = Période de référence (en nombre d'année)
- N = Nombre d'unités vendues (moyenne par année)
- T = Estimation du nombre d'unités vendues sur la période (PxN)
- E = Energie économisée par unité de produit (kWh)
- GW = Effet de serre évité par unité de produit (eq kg CO2)
- D = Déchets évités par unité de produit (kg)
- Estimation totale de l'énergie économisée (TxE)
- Estimation totale de l'effet de serre évité (TxGW)
- Estimation totale des déchets évités (TxD)

Estimation totale d'autres impacts ou flux évités (préciser) :

Indicateurs d'impacts :

Catégorie d'indicateur	Nom de l'indicateur	Unité	Méthode de calcul	chiffre
Bilan effet de serre	Réchauffement climatique			
Pollution de l'air	Acidification			
Pollution de l'air	Réduction de la couche d'ozone			
Pollution de l'air	Ozone photochimique			
Epuisement des Ressources	Naturelles non renouvelables			
Pollution de l'eau	Eutrophisation			
Risque toxique	Toxicité humaine			
Risque toxique	Ecotoxicité aquatique			
Risque toxique	Ecotoxicité sédimentaire			
Risque toxique	Ecotoxicité terrestre			
Risque toxique	Ecotoxicité aquatique d'eau douce			
Risque toxique	Ecotoxicité aquatique marine			
Qualité des écosystèmes	Dommmages sur les écosystèmes			
Autre : préciser				

Indicateurs de flux :

Catégorie d'indicateur	Nom de l'indicateur	Unité	Méthode de calcul	Chiffre
Consommation	Eau			
Consommation	Energie primaire non renouvelable			
Consommation	Energie primaire renouvelable			
Consommation	Carburant			
Consommation	Electricité			
Consommation	Utilisation du territoire			
Production de déchets	Ultimes du consommateur			
Production de déchets	Solides			
Production de déchets	Non dangereux			
Production de déchets	Dangereux			
Production de déchets	Radioactifs			
Autre : préciser				

**Perspective(s) d'actions futures en matière d'éco-conception citée(s) par l'entreprise :**

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| Poursuite et formalisation de la démarche              | <input type="checkbox"/> |
| Mise sur le marché du produit éco-conçu                | <input type="checkbox"/> |
| Extension progressive aux autres projets de conception | <input type="checkbox"/> |
| Allocation de moyens humains                           | <input type="checkbox"/> |
| Communication environnementale                         | <input type="checkbox"/> |
| Non évoqué   | <input type="checkbox"/> |
| Autre  | <input type="checkbox"/> |
| Précisez :   |                          |

Présentation et résultats (texte libre, nombre de caractère inférieur à 1500)

Focus (texte libre, nombre de caractère inférieur à 550)

Enseignements (texte libre, nombre de caractère inférieur à 750)

### **Prestation d'accompagnement à la mise en oeuvre des recommandations**

***(à remplir si un accompagnement à la mise en oeuvre est prévu dans la prestation)***

Quand a eu lieu cet accompagnement ?

- Fin du projet + 3 mois
- Fin du projet + 6 mois
- Fin du projet + 18 mois
- Fin du projet + x mois, préciser :

Nombre de jours pour réaliser la prestation d'accompagnement à la mise en oeuvre :

Résultat de l'enquête auprès des acteurs de l'entreprise

Points positifs :

Difficultés rencontrées :

Actions réalisées :

- Plan d'action
  - Nouvelle évaluation environnementale pour valider certains choix
- Lesquels ?
- Recherche d'information
  - Aide à la rédaction d'un cahier des charges de consultation
  - Autre, préciser :

Commentaires du bureau d'étude sur les réalisations accompagnées durant cette phase de l'étude (indiquer la concrétisation, les difficultés et les recommandations abandonnées ou reportées) :



## Tableau de suivi des préconisations

En fonction du choix du maître d'ouvrage, veuillez compléter le tableau ci-dessous :

Actions proposées	Décision du maître d'ouvrage *	Commentaires

\* Doit être explicitée dans cette colonne la décision prise par le maître d'ouvrage concernant la réalisation de l'action : à abandonner / à approfondir / à engager sous 6 mois / à engager sous 1 an / à engager sous 2 ans / à engager ultérieurement / mis en œuvre partiellement / mis en œuvre.

Eco-concevoir et éco-innover, c'est réussir le pari de lancer quelque chose de nouveau, viable économiquement sur le marché. Afin que les bénéfices environnementaux issus de la démarche d'éco-conception et d'éco-innovation soient effectifs, il faut que le produit trouve son marché et se substitue à des produits (bien ou services) existants. Par ailleurs, il est important de savoir si cette démarche est rentable pour continuer à soutenir (ou non) sa diffusion.

Le produit est-il mis sur le marché ?

oui       non

Le projet a-t-il généré une augmentation ou une diminution du nombre d'unités vendues ?

augmentation       diminution       stable

Pourquoi ? (préciser si possible le pourcentage de variation)

Le projet a-t-il généré une augmentation ou une diminution du prix de vente ?

augmentation       diminution       stable

Pourquoi ? (préciser si possible le pourcentage de variation)

Le projet a-t-il généré une augmentation ou une diminution des coûts fixes (R&D, formation de la force de vente, recherche des fournisseurs, ...) ?

augmentation       diminution       stable

Pourquoi ? (préciser si possible le pourcentage de variation)

Le projet a-t-il généré une augmentation ou une diminution des coûts variables (matières premières, consommations d'électricité, ...) ?

augmentation                       diminution                       stable

Pourquoi ? (préciser si possible le pourcentage de variation)

Selon l'entreprise, la démarche d'éco-conception est-elle rentable ?

oui                       non

Pourquoi ?

Les fonctionnalités du produit sont-elles identiques, améliorées ?

identiques                       améliorées

Préciser :

L'entreprise communique-t-elle sur la performance environnementale de son produit ?

oui                       non

Préciser :

## Onglet Commentaires

### Commentaires du prestataire sur l'étude

Commentaires du bureau d'étude prestataire sur l'étude (difficultés, résultats, points forts, ...) :

### Commentaires du bénéficiaire

Commentaires sur l'étude :

	Oui, tout à fait	Oui, assez	Non, pas vraiment	Non, pas du tout
La prestation a-t-elle correspondu à vos attentes ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La prestation va-t-elle servir de point de démarrage à des actions concrètes ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires complémentaires sur l'étude :

Commentaires du bénéficiaire sur le travail du prestataire :

	Oui, tout à fait	Oui, assez	Non, pas vraiment	Non, pas du tout
Etes-vous satisfait de la qualité de ses préconisations?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le prestataire avait-il une connaissance suffisante de vos activités / votre domaine?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le prestataire a-t-il montré une maîtrise suffisante de l'outil / méthode de diagnostic ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le prestataire a-t-il montré des qualités de communication / concertation recherchées ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires complémentaires du bénéficiaire sur le travail du prestataire :

### Commentaire de l'ingénieur ADEME en charge du suivi de l'étude

Commentaires sur l'étude :